

Commune de Chaudfontaine

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification du Plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique – Modification du régime d'assainissement de la zone transitoire de la rue de la Loignerie

Le Collège communal informe la population que le projet susmentionné est soumis à **enquête publique** en vertu des dispositions du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, Partie III, Titre III, notamment les articles D29-1 à D29-19 et R41-1 à R41-6. La durée de l'enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique	Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 30 septembre 2020
11 août 2020	17 août 2020	30 septembre 2020	Administration communale Avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg le 30 septembre 2020 à 10h	Collège communal de Chaudfontaine Avenue du Centenaire, 14 4053 Embourg

Auteur du projet : SPGE, Avenue de Stassart, 14-16, 5000 Namur

Autorité compétente : le Gouvernement wallon

Le dossier comprenant la description du projet, un extrait du PASH et l'étude de l'organisme d'assainissement agréé peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, tous jours ouvrables (du lundi au vendredi) à **l'Administration communale – Service Environnement**, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg, de 9h00 à 12h00 ainsi que le jeudi jusqu'à 20h00. Dans ce cas particulier, la personne souhaitant consulter le dossier pourra prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Stéphan Poncelet, Chef de division – Responsable du Département 'Cadre de vie' (Conseiller en environnement) (tél.: 04 361 54 76 (67)) ou, à défaut, auprès de l'agent communal délégué à cet effet.

Le dossier peut également être consulté auprès de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) – Avenue de Stassart, 14-16, 5000 Namur ou sur leur site : www.spge.be

Les **observations écrites (datées et signées sous peine de nullité)** peuvent être transmises ou déposées à l'administration communale – Service Environnement (avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg) ou être formulées par courriel à l'adresse : environnement@chaudfontaine.be **pour le 30 septembre 2020 au plus tard.**

Les **observations verbales** pourront être recueillies par le Conseiller en environnement (éco-conseiller) ou l'agent communal délégué à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué

Laurent GRAVA

Dominique VERLAINE